



# CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE PAYS de la LOIRE



Saint-Herblain, le 19 juillet 2016

Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

*A l'attention Mme Sandrine Bouhier*

*Nos réf. AG/FA/PLU 2016-42*

*Objet : Projet d'aménagement d'une ZAC multi-sites sur le territoire de la commune de La Regrippière  
Dossier de mise en compatibilité du PLU de Nantes*

Monsieur le Préfet,

Nous accusons réception de votre courrier du 24 juin 2016 concernant le projet cité en référence et vous en remercies.

Ce projet ne concernant aucune parcelle forestière sur la zone impactée n'appelle pas d'observation de ma part.

Je reste à votre disposition pour vous apporter toute précision qui pourrait vous être utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le président du CRPF  
Maire d'Avoise

Antoine d'Amécourt

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain  
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84  
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - www.cnpf.fr

**DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE**

Établissement public national régi par l'article L321-1 du Code Forestier

SIRET 180 092 355 00023 - APE 8413Z

TVA Intracommunautaire FR 75180092355